|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| ConseilCinquante‑deuxième session ordinaireGenève, 2 novembre 2018 | C/52/3Original : anglaisDate : 26 octobre 2018 |

Rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2018

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

RÉSUMÉ

Composition de l’Union

*Membres :*

 Au 30 septembre 2018, l’Union comptait 75 membres (73 États et 2 organisations), couvrant 94 États.

*Situation par rapport aux divers actes de la Convention*

Cinquante‑sept membres étaient liés par l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, 17 membres étaient liés par l’Acte de 1978 et un membre était lié par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972. Les détails concernant la situation des membres de l’Union par rapport aux divers actes de la Convention au 30 septembre 2018 figurent dans l’annexe I.

*États ou organisations qui ont entamé la procédure pour devenir membres de l’Union*

Sur demande de l’Afghanistan en date du 27 septembre 2018, la loi afghane sur la protection des obtentions végétales sera examinée par le Conseil à sa cinquante‑deuxième session ordinaire qui se tiendra le 2 novembre 2018, pour vérifier sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Relations avec les États et les organisations

 Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales à cinq membres de l’Union et a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte à quatre membres de l’Union. Il a également fourni des avis et une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV à 19 membres potentiels de l’Union.

4. Le Bureau a rencontré des représentants de 10 organisations intergouvernementales afin de coordonner les activités ou de fournir des informations sur l’UPOV et participé à des activités organisées par six associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l’application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional.

Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires

 Le TC‑EDC s’est réuni les 26 et 27 mars 2018. Le calendrier et le lieu des sessions des groupes de travail techniques (TWP) et des ateliers préparatoires correspondants étaient les suivants :

* TWA/47 : Naivasha (Kenya) (mai)
* TWC/36 : Hanovre (Allemagne) (juillet)
* BMT/17 : Montevideo (Uruguay) (septembre)
* TWV/52 : Beijing (Chine) (septembre)

 La quarante‑neuvième session du TWF se tiendra à Santiago (Chili) du 19 au 23 novembre 2018 et son atelier préparatoire aura lieu le 19 novembre. La cinquantième session du TWO se tiendra à Victoria (Canada) du 18 au 22 février 2019 avec un atelier préparatoire le 17 février.

Cours, séminaires, ateliers, missions, contacts importants

 Durant les neuf premiers mois de 2018, le Bureau a organisé un total de 75 missions (64 hors de Genève et 11 à Genève), comme indiqué aux paragraphes 23 à 135.

 Une session des cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”, DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur” (DL‑305A et DL‑305B en un seul cours), DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305B “Examen DHS” a été organisée en français, allemand, anglais et espagnol. La répartition des étudiants participant aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV DL‑205 et DL‑305 ressort de l’annexe II.

Publications

 Le Bureau a publié : 96 mises à jour de la base de données sur les obtentions végétales (PLUTO), 2 vidéos sur les avantages de la protection des obtentions végétales et 8 principes directeurs d’examen adoptés, nouveaux ou révisés.

Table des matières

[I. COMPOSITION DE L’UNION 3](#_Toc531096644)

[Membres : 3](#_Toc531096645)

[Situation par rapport aux divers actes de la Convention 3](#_Toc531096646)

[États/Organisations qui ont engagé la procédure pour devenir membres de l’Union 3](#_Toc531096647)

[II. Relations avec les États et les organisations 4](#_Toc531096648)

[III. Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires 4](#_Toc531096649)

[IV. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS 4](#_Toc531096650)

[Activités individuelles 4](#_Toc531096651)

[Cours d’enseignement à distance 13](#_Toc531096652)

[V. PUBLICATIONS 14](#_Toc531096653)

ANNEXE I : Membres de l’Union

ANNEXE II : Participation aux cours d’enseignement à distance de l’UPOV

Appendice : Sigles et abréviations

# I. COMPOSITION DE L’UNION

## Membres :

 Au 30 septembre 2018, l’Union comptait 75 membres (73 États et 2 organisations), couvant 94 États : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie‑Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États‑Unis d’Amérique, ex‑République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle‑Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République‑Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume‑Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité‑et‑Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

## Situation par rapport aux divers actes de la Convention

 Au 30 septembre 2018, la situation des membres de l’Union par rapport à la Convention UPOV et à ses divers actes se présentait comme suit :

 a) 57 membres étaient liés par l’Acte de 1991;

 b) 17 membres étaient liés par l’Acte de 1978;

 c) 1 membre était lié par la Convention de 1961 modifiée par l’Acte de 1972.

 L’annexe I présente la situation des membres de l’Union par rapport à la Convention UPOV et à ses divers actes de la Convention au 30 septembre 2018.

## États/Organisations qui ont engagé la procédure pour devenir membres de l’Union

 Aux termes de l’article 34.3) de l’Acte de 1991, “tout État qui n’est pas membre de l’Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d’adhésion, l’avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention”.

 La procédure pour demander l’avis du Conseil sur la conformité d’une loi avec les dispositions de la Convention UPOV est expliquée dans le document UPOV/INF/13/2, selon le calendrier ci‑après :

“10. Les demandes relatives à l’examen des lois par le Conseil doivent parvenir au Bureau de l’Union au moins quatre semaines avant la semaine où se tient la session ordinaire pertinente du Conseil. Les demandes reçues après ce délai sont examinées à la session suivante du Conseil, à moins que ne soit appliquée la procédure concernant l’examen des lois par correspondance (voir le paragraphe 11). Le Conseil se réunit en session ordinaire en octobre ou novembre. Les dates des différentes sessions peuvent être obtenues à l’adresse <http://www.upov.int/meetings/fr/calendar.html>.

“11. La procédure concernant l’examen des lois par correspondance s’applique si :

“i) la requête est reçue moins de quatre semaines avant la semaine de la première session ordinaire du Conseil et plus de six mois avant la date de la session ordinaire suivante du Conseil, accompagnée d’une explication indiquant la raison pour laquelle une procédure d’examen par correspondance serait justifiée, et

“ii) l’analyse du Bureau de l’Union prévoit une décision positive et n’identifie aucun problème majeur au sujet de la conformité de la législation avec la Convention UPOV.”

 Par lettre datée du 27 septembre 2018, l’Afghanistan a demandé l’examen de sa “loi sur la protection des obtentions végétales” (“loi”) du point de vue de sa conformité avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. La loi de l’Afghanistan sera examinée par le Conseil à sa cinquante‑deuxième session ordinaire, le 2 novembre 2018.

# II. Relations avec les États et les organisations

 Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales aux membres ci‑après : Japon, Mexique, Ouzbékistan, Trinité‑et‑Tobago et Viet Nam.

 Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d’un instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, aux membres suivants : Afrique du Sud, Mexique, Nicaragua et Trinité‑et‑Tobago.

 Le Bureau a fourni une assistance concernant l’élaboration d’une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d’adhésion à la Convention UPOV aux pays suivants : Afghanistan, Cambodge, Égypte, Émirats arabes unis, Ghana, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Kazakhstan, Koweït, Liechtenstein, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Nigéria, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Zambie et Zimbabwe.

 Le Bureau a participé à des réunions, ou en a organisé, avec les organisations intergouvernementales suivantes : ARIPO, CNUCED, EUIPO, FAO, OAPI, OCDE, OMC, OMPI, Traité international et Union européenne (OCVV).

 Le Bureau a participé à des manifestations organisées par les organisations non gouvernementales suivantes : AFSTA, AOHE, ASTA, ISF, ISTA et OMA.

# III. Sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires

 Le Conseil tiendra sa cinquante‑deuxième session ordinaire le 2 novembre 2018. Le Comité consultatif tiendra sa quatre‑vingt‑quinzième session le 1er novembre 2018.

 Le CAJ tiendra sa soixante‑quinzième session le 31 octobre 2018. Le Comité technique tiendra sa cinquante‑quatrième session les 29 et 30 octobre 2018.

 Le TC‑EDC s’est réuni les 26 et 27 mars 2018. D’autres réunions sont prévues les 28 et 29 octobre 2018. Le TWA a tenu sa quarante‑septième session à Naivasha (Kenya) du 21 au 25 mai 2018. Le TWC a tenu sa trente‑sixième session à Hanovre (Allemagne) du 2 au 6 juillet 2018. Le BMT a tenu sa dix‑septième session à Montevideo (Uruguay) du 10 au 13 septembre 2018. Le TWV a tenu sa cinquante-deuxième session à Beijing (Chine) du 17 au 21 septembre 2018. Le TWF tiendra sa quarante‑neuvième session à Santiago (Chili) du 19 au 23 novembre 2018. Le TWO tiendra sa cinquantième session à Christchurch (Nouvelle‑Zélande) du 18 au 22 février 2019. Chacune des sessions des groupes de travail techniques a été ou sera précédée d’un atelier préparatoire.

 On trouvera de plus amples informations sur les travaux du CAJ, du TC et des TWP dans les documents C/52/9 “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité administratif et juridique” et C/52/10 “Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN”.

# IV. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS[[1]](#footnote-2)\*, CONTACTS IMPORTANTS

## Activités individuelles

 Du 8 au 10 janvier, à Hangzhou (Chine), le Bureau a participé à un séminaire sur la protection des obtentions végétales organisé par l’Administration forestière nationale et a présenté un exposé sur les faits nouveaux survenus à l’UPOV.

 Le 12 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite d’une délégation de l’ISF venue discuter des faits nouveaux concernant l’UPOV et l’ISF.

 Le 12 janvier, à Paris (France), le Bureau a assisté à l’Assemblée générale de l’AOHE et a présenté un exposé sur UPOV PRISMA.

 Le 16 janvier, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Ahmad Hammad, conseiller économique auprès de la Mission permanente de la Jordanie, avec lequel il a engagé une réflexion sur la façon de mieux faire connaître la protection des obtentions végétales en Jordanie.

 Le 22 janvier, à Genève, le Bureau a participé à une réunion électronique via l’Internet avec des représentants du Comité directeur du Partenariat mondial sur les semences (WSP) (ISF, ISTA, OCDE, UPOV et OMA en tant que partenaire et conseiller) pour examiner les progrès accomplis concernant le WSP. D’autres réunions électroniques ont eu lieu les 23 et 27 mars, le 19 juin et le 3 septembre.

 Le 22 janvier, à Genève, le Bureau s’est réuni avec S. E. M. Alaa Youssef, ambassadeur et représentant permanent de l’Égypte, pour discuter des prochaines étapes de la procédure pour que l’Égypte devienne membre de l’UPOV.

 Le 23 janvier, à Bâle (Suisse), le Bureau a rencontré des représentants de la Fondation Syngenta pour une agriculture durable afin d’examiner les domaines de collaboration possibles entre Seeds2B et l’UPOV en Afrique. Le Bureau a également présenté un exposé sur UPOV PRISMA.

 Du 27 au 29 janvier, à San Diego (États‑Unis d’Amérique), le Bureau a assisté à la session du Comité des droits de la propriété intellectuelle de la Conférence de l’ASTA sur les semences de plantes potagères et florales et a présenté un exposé sur UPOV PRISMA.

 Les 29 et 30 janvier, au Caire (Égypte), le Bureau a participé à une réunion de consultation juridique avec les autorités compétentes afin d’expliquer les modifications qu’il était proposé d’apporter au quatrième livre de la loi sur la propriété intellectuelle pour se conformer à la décision de 2015 du Conseil et discuter de la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

 Du 30 janvier au 2 février, à Paris (France), le Bureau a assisté aux réunions du Groupe de travail ad hoc et à la réunion du Groupe de travail technique sur les Systèmes des semences de l’OCDE.

 Le 19 février, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Rodrigo Sara, consultant juridique et technique spécialisé dans le transfert de technologie de l’Organisation du Système GCRAI, venu discuter des domaines de coopération possibles.

 Le 19 février, à Genève, le Bureau a rencontré une délégation de l’Égypte venue assister à une réunion de l’OMC, avec laquelle il a examiné les prochaines étapes de la procédure pour devenir membre de l’UPOV.

 Du 21 au 24 février, à New Delhi (Inde), le Bureau a participé à un atelier sur la collaboration entre l’Inde et l’Union européenne en matière de développement du secteur des semences et de protection des obtentions végétales, organisé conjointement par l’Inde, l’Allemagne, les Pays‑Bas et l’OCVV. Dans la soirée du 21 février, le Bureau a participé à une réunion préparatoire organisée par l’ambassade de l’Allemagne. Dans la soirée du 22 février, le Bureau a assisté à un dîner organisé par M. S. K. Pattanayak, secrétaire du Département de l’agriculture, de la coopération et de la protection des agriculteurs du Ministère de l’agriculture et de la protection des agriculteurs de l’Inde.

 Du 26 février au 1er mars, au Caire (Égypte), le Bureau a assisté au dix‑huitième Congrès annuel de l’AFSTA et a tenu un stand pour promouvoir UPOV PRISMA. En marge du congrès, le 27 février, les représentants du Comité directeur du WSP (ISF, ISTA, OCDE et UPOV) ont rencontré des représentants de la Fondation Bill & Melinda Gates et de la Fondation Syngenta pour discuter des domaines de synergie possibles.

 Le 27 février, au Caire, le Bureau a rencontré, dans le cadre d’une visite de courtoisie, S. E. M. Abd El Moneam El Banna, ministre de l’agriculture et de la bonification des terres. La réunion s’est tenue au Ministère de l’agriculture et de la bonification des terres. Étaient également présents à la réunion M. Medany, président du Centre de recherche agricole (CRA) et M. Hesham Allam, superviseur à l’Administration centrale des relations extérieures du Ministère de l’agriculture. Le ministre a informé le Bureau que le processus de modification de la loi (n° 26) de 2015 sur la protection des obtentions végétales était en cours et que les modifications qu’il était proposé d’apporter à la loi seraient présentées au Parlement en temps voulu.

 Le 5 mars, à Zürich (Suisse), le Bureau a participé à la réunion du Comité de la propriété intellectuelle de l’ISF, au cours de laquelle il a présenté un exposé sur les faits nouveaux concernant l’UPOV, y compris UPOV PRISMA et les orientations de l’UPOV sur les variétés essentiellement dérivées.

 Du 5 au 7 mars, à Angers (France), le Bureau s’est réuni avec l’OCVV pour examiner la question de l’évolution future d’UPOV PRISMA.

 Le 6 mars, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Mohanad Mozari, conseiller à la Mission permanente de l’Égypte, pour discuter des prochaines étapes de la procédure pour que l’Égypte devienne membre de l’UPOV.

 Le 12 mars, à Roelofarendsveen (Pays‑Bas), le Bureau a participé à une réunion avec une délégation du Myanmar, organisée par Naktuinbouw, pour analyser la situation actuelle en ce qui concerne le processus législatif de la loi sur la protection des obtentions végétales du Myanmar.

 Le 13 mars, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Pascal Schafhauser, représentant permanent adjoint à la Mission permanente du Liechtenstein et de M. Daniel Batliner, chargé des affaires diplomatiques au Bureau des affaires étrangères du Liechtenstein, venus examiner le projet de loi du Gouvernement du Liechtenstein et fournir de plus amples informations sur les procédures législatives et d’adhésion.

 Le 15 mars, à Bâle (Suisse), le Bureau a participé à la quinzième édition de l’“International Career Day” (2018), organisée par le Gouvernement de la Suisse, au cours de laquelle il a présenté un exposé sur l’UPOV.

 Le 15 mars, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a présenté un exposé intitulé “Protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV (législation, politiques et développement)” à l’occasion du cours de perfectionnement organisé par l’OMPI et l’OMC sur la propriété intellectuelle à l’intention des fonctionnaires nationaux. Ont assisté à ce cours des participants des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bangladesh, Bélarus, Bénin, Cuba, Égypte, Équateur, Éthiopie, Gambie, Guatemala, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Libéria, Maurice, Myanmar, Népal, Pakistan, Pérou, République démocratique populaire lao, République dominicaine, Saint‑Kitts‑et‑Nevis, Serbie, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam et Zambie. Il y avait également un observateur de la Mission permanente du Royaume‑Uni.

 Le 15 mars, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Amadou Tankoano, professeur de droit de la propriété industrielle à la Faculté des sciences économiques et juridiques de l’Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger), venu discuter de l’élaboration de matériel d’information sur la protection des obtentions végétales pour les juges de la région de l’OAPI.

 Le 19 mars, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Catherine Langat, responsable technique de la sélection végétale et de l’enregistrement des variétés auprès de l’ESA, qui a assisté à des exposés sur UPOV PRISMA, les travaux des groupes de travail techniques de l’UPOV, les principes directeurs d’examen et les bases de données GENIE et PLUTO. Le Bureau a également discuté avec Mme Langat de la façon dont l’UPOV pourrait fournir des informations pour contribuer aux travaux de recherche pour sa thèse de maîtrise sur l’analyse de la variation de la taille des exploitations agricoles dans certains pays.

 Le 19 mars, à Genève, le Bureau a participé à une conférence téléphonique entre le WSP et la Banque mondiale afin d’examiner la prochaine étude à mener pour “Améliorer le climat des affaires dans l’agriculture” (enquête 2019 sur les semences).

 Du 19 au 23 mars, le Bureau a assisté aux parties de la trente‑cinquième session de l’IGC de l’OMPI qui présentaient un intérêt pour l’UPOV.

 Les 21 et 22 mars, à Angers (France), le Bureau a assisté à la réunion du Conseil d’administration de l’OCVV et a participé à une réunion avec des représentants de l’OCVV et de l’ISF pour discuter des domaines de coopération possibles.

 Le 22 mars, également à Angers, le Bureau a participé à une réunion sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et sur l’accès et le partage des avantages (“Mise en œuvre du Protocole de Nagoya et l’APA”), organisée par Vegepolys. Le Bureau a présenté un exposé sur le lien entre la Convention UPOV et d’autres traités internationaux. Le Bureau s’est également réuni avec les obtenteurs pour présenter UPOV PRISMA.

 Le 28 mars, à Genève, le Bureau s’est réuni avec M. Mehmet Siğirci, chef du Département des semences du Ministère de l’agriculture et des affaires rurales de la Turquie, M. Mehmet Cakmak, spécialiste des droits d’obtenteur, Département des semences, Direction générale de la production végétale, Ministère turc de l’alimentation, de l’agriculture et de l’élevage et M. Abdellah Gin Karadeniz, expert en matière de certification et d’enregistrement, Service des droits d’obtenteur, Département des semences, pour discuter des faits nouveaux concernant l’UPOV et la Turquie, notamment d’UPOV PRISMA.

 Le 11 avril, à Genève, le Bureau a fourni des informations sur l’UPOV aux fonctionnaires du Département de la propriété industrielle du Cambodge durant leur visite d’étude à l’OMPI.

 Le 12 avril, à Genève, le Bureau a assisté à une réunion au cours de laquelle a été présenté l’“Instrument de l’OMPI relatif aux droits de propriété intellectuelle à l’intention des établissements universitaires – Relier la recherche universitaire à l’économie et à la société”.

 Le 16 avril, à Beauvais (France), le Bureau a présenté des exposés sur les principales dispositions de la Convention UPOV et les avantages de la protection des obtentions végétales et de l’adhésion à l’UPOV à des étudiants suivant le programme de maîtrise en sélection végétale de l’Institut polytechnique LaSalle Beauvais. Des étudiants de l’Argentine, de la France, du Ghana, de l’Inde, de l’Iran (République islamique d’) et de Madagascar ont suivi le cours d’enseignement à distance de l’UPOV (DL‑205) dans le cadre de ce programme.

 Du 16 au 20 avril, à Angers (France), le Bureau a visité l’OCVV pour s’informer sur son administration et ses procédures.

 Le 23 avril, à Amsterdam (Pays‑Bas), le Bureau s’est réuni avec Naktuinbouw et l’Université de Wageningen pour examiner les travaux préparatoires de l’édition 2018 du Cours international sur la protection des obtentions végétales.

 Le 23 avril, à Gand (Belgique), le Bureau a présenté un exposé sur UPOV PRISMA à l’Académie de la CIOPORA et a assisté à la cinquante‑septième réunion générale annuelle de la CIOPORA qui s’est tenue du 24 au 27 avril, au cours de laquelle il a présenté un exposé sur les faits nouveaux survenus à l’UPOV.

 Le 30 avril, à Londres (Royaume‑Uni), le Bureau a présenté un exposé sur la protection internationale des obtentions végétales au cours d’un déjeuner de travail en marge d’un séminaire itinérant consacré aux services et initiatives de l’OMPI, organisé conjointement par l’OMPI et l’UKIPO.

 Les 2 et 3 mai, à Yaoundé (Cameroun), le Bureau a présenté des exposés sur les thèmes “Introduction à l’UPOV et avantages du système de protection des obtentions végétales de l’UPOV”, “Dispositions clés de la Convention UPOV”, “Arrangements relatifs à l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (DHS)”, “Tâches du service d’octroi des droits d’obtenteur en matière de gestion des demandes de protection d’obtentions végétales”, “UPOV PRISMA” et “Lien entre la Convention UPOV et d’autres traités internationaux” aux étudiants du programme de Master II en droit de la propriété intellectuelle, lors d’une rencontre organisée par l’OAPI en collaboration avec l’Académie de l’OMPI et l’Université de Yaoundé. Des étudiants du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la Côte D’Ivoire, du Gabon, de la Guinée, de Madagascar, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo ont suivi le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV dans le cadre de ce programme.

 Le 3 mai, à Stockholm (Suède), le Bureau a présenté un exposé intitulé “Introduction aux droits d’obtenteur” dans le cadre du programme de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques pour soutenir l’innovation, qui s’est déroulé du 1er au 23 mai 2018, organisé conjointement par l’OMPI et l’Office suédois des brevets et de l’enregistrement (PRV), avec l’appui de l’Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida). Les participants étaient originaires du Cambodge, de l’Indonésie, du Kenya, du Malawi, de l’Ouganda, des Philippines, de la République‑Unie de Tanzanie, du Rwanda, de Sri Lanka et de la Zambie.

 Le 3 mai, au siège de l’OMA à Rome, le Bureau a participé à une réunion avec des représentants du Comité directeur du WSP afin d’examiner les progrès réalisés dans le cadre de ce partenariat et de rencontrer la nouvelle secrétaire générale de l’OMA, Mme Arianna Giuliodori, pour discuter de la participation de l’OMA au WSP.

 Du 14 au 16 mai, à Moscou (Fédération de Russie), le Bureau a participé à la session 2018 de l’Équipe d’experts chargée de la norme XML4IP du Comité des normes de l’OMPI (CWS).

 Du 15 au 17 mai, à Gimcheon (République de Corée), le Bureau a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV dans le cadre de la formation sur la protection des obtentions végétales et l’examen DHS, organisée conjointement par KOICA et le KSVS. Cette formation a été suivie par des participants du Ghana, du Guatemala, du Pérou, des Philippines, de la République de Moldova et du Soudan, qui ont eu la possibilité de participer au cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV.

 Le 16 mai, à Paris (France), le Bureau a rencontré M. Kees Van Ettekoven (Pays‑Bas), président du TC, et M. Christoph Chevalier (France), président du TWC, pour discuter de l’organisation du TWC en 2019.

 Le 19 mai, à Nairobi (Kenya), le Bureau a donné des conférences lors d’un séminaire sur la mise en œuvre de l’Acte de 1991 de l’UPOV, organisé par KEPHIS.

 Le 23 mai, à Genève, le Bureau a présenté un exposé intitulé “Moyens d’optimiser les avantages des agriculteurs à l’aide de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV” aux participants du programme de perfectionnement international sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques pour soutenir l’innovation (voir le paragraphe 60 ci‑dessus), lors de leur visite d’étude à Genève.

 Le 28 mai, à Moscou (Fédération de Russie), le Bureau a assisté à l’Assemblée générale 2018 de l’OMA et a présenté un exposé lors d’un atelier sur le thème “Savoirs traditionnels et techniques novatrices : comment les combiner pour assurer la durabilité dans le secteur agricole – coup de projecteur sur l’Europe orientale”, au cours de la session sur le thème “Jeter des ponts entre les savoirs traditionnels et l’innovation : le rôle des partenariats multipartites”.

 Le 28 mai, également à Moscou, le Bureau a rencontré M. Denis Paspekov, président exécutif nouvellement nommé à la Commission d’État de la Fédération de Russie pour l’examen et la protection des obtentions végétales.

 Le 29 mai, à Genève, le Bureau a participé à une réunion avec M. Anselmo M. Martínez Cañellas, directeur, M. Juan Antonio Vives‑Vallés, membre du Département du droit privé, Université des îles Baléares (Espagne) et M. Francesco Mattina, vice‑président de l’OCVV (par voie électronique) pour discuter des initiatives universitaires présentant un intérêt pour la protection des obtentions végétales.

 Du 3 au 6 juin, à Brisbane (Australie), le Bureau a participé au Congrès mondial des semences de l’ISF et a tenu un stand pour promouvoir UPOV PRISMA. Le Bureau a présenté un exposé sur les faits nouveaux survenus à l’UPOV lors de la réunion de la section des cultures fourragères et du gazon et un exposé sur les nouveautés concernant l’outil de demande de droit d’obtenteur UPOV PRISMA lors de la réunion de la section des cultures de plein champ.

 Le 5 juin, également à Brisbane, le Bureau a présenté une conférence sur les activités de l’UPOV dans le cadre du programme de maîtrise en droit de propriété intellectuelle proposé par l’OMPI et la QUT, qui a été suivie d’un thé avec les étudiants et d’un déjeuner avec M. Kamal Puri, professeur de propriété intellectuelle et directeur du programme de maîtrise en droit de propriété intellectuelle OMPI‑QUT.

 Le 5 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a assisté aux parties de la réunion du Conseil des ADPIC présentant un intérêt pour l’UPOV.

 Le 5 juin, à Tachkent (Ouzbékistan), le Bureau a donné des conférences lors d’un séminaire sur la protection des obtentions végétales et l’UPOV.

 Le 6 juin, également à Tachkent, le Bureau a rencontré M. Teshaev S. Juraqulovish, vice‑ministre de l’agriculture et des ressources en eau de l’Ouzbékistan, M. Khalmanov, spécialiste principal chargé de l’amélioration du coton au Centre ouzbek de production scientifique pour l’agriculture et M. Saidakhmad A. Azimov, ancien chef du Département de l’examen formel de l’Office de la propriété intellectuelle (IPA) de l’Ouzbékistan, pour discuter de coopération.

 Les 5 et 6 juin, à Abuja (Nigéria), le Bureau a participé à la Conférence SeedConnect organisée par le Conseil national des semences agricoles (NASC) du Ministère de l’agriculture et du développement rural du Nigéria. Le Bureau s’est réuni avec S. E. M. Audu Ogbeh, ministre de l’agriculture et du développement rural, pour examiner la procédure pour devenir membre de l’UPOV.

 Les 7 et 8 juin, à Canberra (Australie), le Bureau s’est réuni avec M. Victor Portelli, directeur général de Patents Chemical, PBR & Electrical Group (PCPEG), M. George Vuckovic, directeur général de Patents Mechanical & Oppositions Group (PMOG), M. Nik Hulse, responsable des droits d’obtenteur, ainsi que d’autres membres du personnel d’IP Australia. Le Bureau s’est également réuni avec M. Doug Waterhouse, ancien responsable des droits d’obtenteur d’IP Australia et professeur adjoint à la QUT, pour examiner les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour approfondir les travaux de la QUT sur la protection des obtentions végétales.

 Le 8 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de six stagiaires de la Mission permanente du Brésil auprès de l’OMC, avec lesquels il a discuté de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV.

 Les 11 et 12 juin, à Wellington (Nouvelle‑Zélande), le Bureau a rencontré M. Ross Van Der Schyff, commissaire chargé de la protection des obtentions végétales, Mme Vanessa Horne, gestionnaire nationale par intérim, M. Christopher Barnaby, commissaire adjoint, examinateur principal chargé de la protection des variétés végétales et Mme Tanya Carter, conseillère principale chargée des relations avec les parties prenantes, de l’Office de la propriété intellectuelle de la Nouvelle‑Zélande (IPONZ), ainsi que Mme Ema Hao’uli, conseillère politique supérieure chargée du droit des affaires, du commerce, des consommateurs et des communications, M. Aidan Burch, conseiller politique principal du groupe chargé du droit commercial, des bâtiments, des ressources et des marchés, et Mme Stephanie Zhang, conseillère politique diplômée, au Ministère du commerce, de l’innovation et de l’emploi de la Nouvelle‑Zélande. Le 12 juin également, à Wellington, le Bureau a présenté un exposé lors d’une réunion avec les parties prenantes organisée par IPONZ.

 Le 14 juin à Warwick (Royaume‑Uni), le Bureau a participé aux “Débats sur la protection des obtentions végétales : allier le droit, la science et les sciences sociales”, organisés par l’Université de Warwick et présenté un exposé intitulé “Optimiser les avantages des agriculteurs à l’aide de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV”.

 Le 15 juin à Bruxelles (Belgique), le Bureau a participé à la huitième édition du colloque annuel sur le droit agroalimentaire, organisé par ALTIUS.

 Le 16 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Pascal Schafhauser, ministre conseiller et représentant permanent adjoint à la Mission permanente du Liechtenstein à Genève, avec lequel il a évoqué l’assistance fournie dans le cadre des procédures législatives et d’adhésion.

 Du 18 au 22 juin, au siège de l’UPOV à Genève, avec le concours de l’OMPI et du Ministère de l’agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, le Bureau a organisé le “Forum sur le rôle de l’UPOV dans le développement de l’agriculture”. Ce forum a réuni des participants des organisations et des pays suivants : Afrique du Sud, Cambodge, Chine, États‑Unis d’Amérique, France, Japon, Jordanie, Kenya, Malaisie, Mexique, Myanmar, République de Corée, Sénégal, Thaïlande, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe, ARIPO, OCVV et ESA.

 Le 19 juin, à Wageningen (Pays‑Bas), le Bureau a organisé une formation sur l’UPOV dans le cadre du vingt et unième cours international sur la protection des obtentions végétales, organisé par Naktuinbouw. Le cours a réuni des participants des pays suivants : Égypte, Éthiopie, Guatemala, Hong Kong, Chine, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Jordanie, Malaisie, Myanmar, Norvège, Pays‑Bas, Sénégal et Suède. Avant le début de la formation, les étudiants ont suivi le cours d’enseignement à distance DL –205 de l’UPOV.

 Le 20 juin, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a rencontré M. Javier Moreno Ramos, chef du service de la coopération internationale de l’EUIPO, M. Néstor Martínez‑Aguado, expert national détaché auprès de l’EUIPO et le président de l’OCVV.

 Le 22 juin, à Genève, M. Hideya Yamada, vice‑président de la JICA, a effectué une visite de courtoisie au Bureau.

 Le 25 juin, au siège de l’OMC à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur la “Mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)” lors du Colloque OMPI‑OMC à l’intention des enseignants en droit de la propriété intellectuelle. Le colloque a réuni des participants des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Australie, Bangladesh, Bélarus, Brésil, Chine, Colombie, Fidji, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d’), Jamaïque, Kenya, Kirghizistan, Malaisie, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Paraguay, République‑Unie de Tanzanie, Royaume‑Uni, Slovénie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam et Zambie.

 Le 25 juin, à Wageningen (Pays‑Bas), le Bureau a participé au vingt et unième cours international sur la protection des obtentions végétales, organisé par Naktuinbouw. Il a également eu des réunions bilatérales avec les participants.

 Du 25 au 28 juin, le Bureau, en coopération avec l’Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA), le Ministère de l’agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire des Pays‑Bas, l’Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique et l’OMPI, a organisé un voyage d’étude de haut niveau sur la protection des obtentions végétales pour promouvoir l’investissement dans la sélection végétale. Le voyage d’étude reposait sur des visites de sites à Des Moines (États‑Unis d’Amérique) et Saskatoon (Canada). Il a réuni des participants des organisations et des pays suivants : Argentine, Brésil, Canada, États‑Unis d’Amérique, Mexique, Pays‑Bas, SAA et UPOV.

 Du 25 au 29 juin, le Bureau a suivi les parties pertinentes de la trente‑sixième session de l’IGC de l’OMPI.

 Le 26 juin, à Dijon (France), le Bureau a participé à un atelier de sensibilisation à la propriété industrielle organisé par l’Agence Économique Régionale de Bourgogne‑Franche‑Comté (France). Il a présenté des exposés intitulés “Introduction à l’UPOV” et “Outil de demande de droit d’obtenteur UPOV PRISMA”.

 Du 26 au 29 juin, à Paris (France), le Bureau a participé aux réunions du groupe de travail ad hoc, à la réunion du groupe de travail technique et à la réunion annuelle sur les systèmes des semences de l’OCDE.

 Le 28 juin, le Bureau a reçu la visite de Mme Maria Ryazanova, deuxième secrétaire de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès du Bureau de l’Organisation des Nations Unies et d’autres organisations internationales à Genève, qui a présenté au Secrétaire général adjoint une déclaration de la Fédération de Russie, conformément aux dispositions de l’article 29.3)c) de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, par laquelle le nombre de ses unités de contribution augmentera d’une demi‑unité (0,5) pour atteindre deux unités (2,0), à compter de 2019.

 Le 29 juin, à Genève, le Bureau a reçu la visite d’une délégation chinoise, composée de M. Cui Yehan, directeur de la division du Centre de développement des sciences et des technologies (DCST), M. Long Sanqun, vice‑directeur général de l’Office de protection des obtentions végétales, M. Zheng Yong‑qi, enseignant‑chercheur à l’Institut de recherche forestière, et Mme Zhang Chuan‑hong, chercheuse associée à l’Institut de recherche forestière. Le Bureau a présenté l’évolution récente de PRISMA UPOV et a fait le point sur les activités de coopération en cours entre l’UPOV et la Chine.

 Le 4 juillet, à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur l’UPOV lors d’une visite d’étude du procureur général et ministre de la justice, et de hauts fonctionnaires du Ghana au siège de l’OMPI.

 Le 5 juillet, à Amman (Jordanie), le Bureau a participé à un séminaire national de l’OMC sur certains aspects de l’Accord sur les ADPIC et de la Convention UPOV, et a présenté des exposés intitulés “Introduction à l’UPOV, la Convention UPOV, et la coopération entre les membres de l’UPOV” et “Incidences du système de protection des obtentions végétales de l’UPOV”.

 Le 6 juillet, à Genève, le Bureau a participé à une réunion téléphonique avec M. Fabian Rohden, biologiste moléculaire à l’Institut d’évaluation des technologies et d’analyse des systèmes de l’Institut de technologie de Karlsruhe (KIT), pour examiner un projet relatif aux informations de séquençage numérique dans le Protocole de Nagoya.

 Le 6 juillet, le Bureau de l’Union a organisé une visioconférence avec M. Eduardo Padilla Vaca, directeur des obtentions végétales au sein du Service national de contrôle et de certification des semences (SNICS) du Mexique, pour examiner les propositions de modification de la législation sur la protection des obtentions végétales.

 Le 10 juillet, à Genève, le Bureau a rencontré M. Richard Aching, responsable de l’Office de la propriété intellectuelle à la Trinité‑et‑Tobago, et fait le point sur les faits nouveaux à l’UPOV et à la Trinité‑et‑Tobago.

 Le 12 juillet, à Turku (Finlande), le Bureau a participé à l’évaluation de l’autorité de sécurité des aliments de la Finlande (Evira) en tant qu’office d’examen conduite par le service d’audit qualité de l’OCVV pour s’informer au sujet de la procédure.

 Le 13 juillet, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Ahmad Faridon, vétérinaire du Ministère de l’agriculture, de l’irrigation et de l’élevage de l’Afghanistan (point d’information SPS et responsable de la coordination avec l’OMC) qui a reçu des informations générales sur l’UPOV, notamment sur la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV et sur l’élaboration d’une législation conforme à la Convention UPOV.

 Le 18 juillet, à Genève, le Bureau a présenté un exposé par visioconférence sur “La protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV” lors de la première édition du cours d’été de l’OMPI sur la propriété intellectuelle, qui s’est tenu à Rio de Janeiro (Brésil). Quarante participants des secteurs privé, public et universitaire brésiliens ont assisté au cours.

 Du 25 au 27 juillet, à Tsukuba (Japon), le Bureau a organisé un cours sur l’UPOV dans le cadre d’une formation intitulée “Protéger les obtentions végétales et mettre en œuvre un système de contrôle de la qualité des semences pour assurer la distribution de semences de haute qualité”, organisée par JICA, en coopération avec le Gouvernement japonais. Le cours a réuni des participants d’Argentine, du Myanmar et du Viet Nam. Dans le cadre de ce programme, les participants ont été invités à suivre le cours d’enseignement à distance DL‑205 de l’UPOV.

 Du 25 au 27 juillet, à Rome (Italie), le Bureau a participé à la neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture.

 Le 30 juillet à Tokyo (Japon), le Bureau a rencontré M. Atsushi Suginaka, directeur de la division du budget, et M. Do Ozaki, directeur de la division de la propriété intellectuelle au Ministère de l’agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, pour faire le point sur la coopération en Asie.

 Le 1er août, à Muntinlupa (Philippines), le Bureau a participé à la onzième réunion annuelle du Forum EAPVP, où il a présenté un exposé sur les faits nouveaux à l’UPOV. Le Forum a réuni des participants des pays suivants : Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Myanmar, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam. Des représentants de la France, des Pays‑Bas et de l’OCVV ont assisté au Forum en tant qu’observateurs.

 Le 2 août, à Muntinlupa (Philippines), le Bureau a participé à un “Séminaire international sur les avantages de la protection des obtentions végétales dans le cadre du système UPOV”, organisé par le Bureau de la protection des obtentions végétales des Philippines, avec le concours du Ministère de l’agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, de l’UPOV et du Forum EAPVP. Le Bureau a présenté un exposé sur les avantages qu’offrent la protection des obtentions végétales et l’adhésion à l’UPOV pour le développement de l’agriculture.

 Le 2 août, également à Muntinlupa, le Bureau a rencontré M. Francesco Mattina, vice‑président de l’OCVV, et Mme Corazon Marcial, experte principale en propriété intellectuelle auprès d’IPKey Asie du Sud‑Est, afin d’évoquer la coopération en matière de protection des obtentions végétales en Asie.

 Le 8 août, le Bureau a participé à une réunion téléphonique avec Mme Bellamy, directrice exécutive de l’Office de la propriété intellectuelle de la Jamaïque (JIPO), M. Marcus Gregory Goffe, directeur adjoint/conseiller juridique du JIPO, et Mme Valrie Watson, conseillère parlementaire adjointe, pour évoquer l’élaboration de la législation relative à la protection des variétés végétales et les modalités d’adhésion à l’UPOV.

 Du 15 au 17 août, à Putrajaya (Malaisie), le Bureau a participé à des consultations juridiques avec les autorités compétentes pour apporter une assistance dans le cadre du processus de modification de la loi de 2004 de la Malaisie sur la protection des obtentions végétales conformément à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

 Les 23 et 24 août, à Lima (Pérou), le Bureau a présenté des exposés lors d’un “Atelier régional sur l’examen des demandes de protection des obtentions végétales” organisé conjointement par IPKey Amérique latine, l’UPOV, l’INDECOPI, l’OCVV et l’EUIPO. L’atelier a réuni des participants de la Bolivie (État plurinational de), du Chili, de la Colombie, de l’Équateur, du Pérou et de l’Union européenne.

 Du 27 au 29 août, également à Lima, le Bureau a présenté des exposés lors du “Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales selon l’Acte de 1991 de la Convention UPOV : avantages des partenariats public‑privé pour le transfert de technologie”, organisé conjointement par IPKey Amérique latine, l’UPOV, l’INDECOPI, l’OCVV, la Communauté andine et l’EUIPO.

 Du 27 au 31 août, le Bureau a suivi les parties pertinentes de la trente‑septième session de l’IGC de l’OMPI.

 Le 30 août, à Beauvais (France), le Bureau a fait une présentation lors de la conférence intitulée “Encourager la sélection végétale : défis et perspectives”, pour le lancement officiel du Master Erasmus Mundus en sélection végétale – emPLANT de l’Institut Polytechnique UniLaSalle.

 Les 30 et 31 août, à Quito (Équateur), le Bureau a présenté des exposés dans le cadre du “Séminaire sur le droit d’obtenteur en vertu de la Convention UPOV et les avantages pour la promotion des partenariats public‑privé et du transfert de technologie” organisé conjointement par IPKey Amérique latine, l’UPOV, le SENADI, l’OCVV, la Communauté andine et l’EUIPO.

 Le 3 septembre, à Genève, le Bureau a rencontré M. Marcel Bruins, directeur de la rédaction de *European Seed*, pour discuter de la rédaction d’articles sur des questions relatives à l’UPOV pour les magazines *European Seed* et *Seed World*.

 Le 6 septembre à Washington (États‑Unis d’Amérique), le Bureau a participé à un “Atelier sur la propriété intellectuelle dans le domaine des plantes” organisé par l’Académie de la CIOPORA, où il a présenté un exposé sur UPOV PRISMA.

 Le 7 septembre à Washington, le Bureau s’est rendu au Bureau de la protection des obtentions végétales du Département de l’agriculture des États‑Unis d’Amérique, et a rencontré M. Brian Ikenberry, examinateur, Mme Fariba Tacoukjou, chef de projet et responsable technique, et Mme Bernadette Thomas, spécialiste en informatique, pour évoquer UPOV PRISMA.

 Du 11 au 14 septembre, à Rome (Italie), le Bureau a participé à la première réunion du Groupe ad hoc d’experts techniques sur les droits des agriculteurs du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture.

 Le 14 septembre, à Rome, le Bureau s’est rendu au Bureau juridique de la FAO pour aborder les questions de formation et de coopération.

 Le 19 septembre, à Genève, le Bureau a participé à une réunion téléphonique avec M. Mahboob Nang, directeur de la certification des semences au Ministère de l’agriculture, de l’irrigation et de l’élevage de l’Afghanistan. Le Bureau a formulé des observations concernant la loi sur la protection des obtentions végétales de l’Afghanistan et expliqué la procédure à suivre pour devenir membre de l’UPOV.

 Les 19 et 20 septembre, à Sofia (Bulgarie), le Bureau a participé à la réunion du Comité administratif de l’OCVV et au séminaire sur les avantages de la protection des obtentions végétales, où il a présenté un exposé sur “Le rôle de la protection des obtentions végétales dans l’appui aux partenariats public‑privé”.

 Le 20 septembre, à Genève, le Bureau a organisé une réunion avec M. Patrick Ritter, ministre conseiller et représentant permanent adjoint à la Mission permanente du Liechtenstein, et M. Batliner, diplomate à la division des affaires économiques et du développement du bureau des affaires étrangères du Liechtenstein, sur les progrès réalisés dans l’élaboration d’un projet de loi sur la protection des variétés végétales.

 Le 21 septembre, à Genève, le Bureau a présenté un exposé intitulé “Optimiser les avantages des agriculteurs à l’aide de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV” dans le cadre du programme de formation approfondie “Propriété intellectuelle et ressources génétiques à l’appui de l’innovation” organisé du 2 au 21 septembre 2018 par l’OMPI et l’Office suédois des brevets et de l’enregistrement (PRV) avec le soutien de l’Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida). Cette formation a réuni des participants des pays suivants : Cambodge, Indonésie, Kenya, Malawi, Mozambique, Ouganda, Rwanda, République‑Unie de Tanzanie, Sri Lanka et Zambie.

 Le 24 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Regan Asgarali, contrôleur de l’Office de la propriété intellectuelle de la Trinité‑et‑Tobago, et discuté de l’évolution de la situation à la Trinité‑et‑Tobago.

 Le 24 septembre à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Víktor Rodriguez, directeur du Bureau des traités sur le commerce agricole(OTCA) du Ministère de l’agriculture de la République dominicaine, et Mme Ysset Roman, ministre conseillère à la Mission permanente de la République dominicaine, et discuté de l’évolution de la situation en République dominicaine.

 Du 24 septembre au 2 octobre, au siège de l’OMPI à Genève, le Bureau a suivi les parties pertinentes de la cinquante‑huitième série de réunions des assemblées de l’OMPI.

 Le 25 septembre, à Beijing (Chine), le Bureau a rencontré M. Zhu Yan, vice‑directeur général du Centre de développement des sciences et des technologies (DCST) du Ministère de l’agriculture et des affaires rurales, M. Cui Yehan, directeur de la division de la protection des obtentions végétales au DCST, et Mme Yang Yang, examinatrice principale au DCST, pour évoquer la coopération entre la Chine et l’UPOV sur les questions de protection des obtentions végétales.

 Le 26 septembre, à Beijing (Chine), le Bureau a participé à l’atelier sur la protection des obtentions végétales, auquel ont participé des experts de l’Académie nationale, provinciale et municipale des sciences agricoles, et où il a présenté des exposés sur “Les avantages du système UPOV pour les agriculteurs et la société”. Le 26 septembre, le Bureau de l’Union a également visité l’entreprise vinicole Beijing Château Lion Winery pour son programme de sélection du raisin.

 Le 25 septembre, à Naypyitaw (Myanmar), le Bureau a participé à la réunion du Partenariat mondial sur les semences (WSP) organisée par le Ministère de l’agriculture, de l’élevage et de l’irrigation du Myanmar (MoALI), avec l’appui du Ministère de l’agriculture, de la nature et de la qualité des produits alimentaires des Pays‑Bas. Les représentants du WSP ont présenté un exposé sur l’initiative du WSP.

 Le 26 septembre, à Naypyitaw (Myanmar), le Bureau a participé à la quatrième réunion du Comité national des semences organisée par le MoALI et le développement intégré du secteur des semences (ISSD), avec l’appui de l’Université de Wageningen et du Gouvernement des Pays‑Bas.

 Le 27 septembre, à Naypyitaw (Myanmar), le Bureau a participé à une consultation juridique pour examiner les dispositions pertinentes du projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Myanmar et les prochaines étapes de la procédure d’adhésion à l’UPOV.

 Le 28 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Ivo Gagliuffi, président de l’INDECOPI (Pérou), et discuté de l’évolution de la situation au Pérou.

 Le 28 septembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Fernando dos Santos, directeur général de l’ARIPO, et M. Pierre C. Runiga, chef de la coopération politique, juridique et internationale à l’ARIPO et évoqué l’organisation d’un séminaire sur la protection des obtentions végétales en marge de la réunion du Conseil administratif de l’ARIPO, qui se tiendra à Windhoek (Namibie) en novembre 2018.

 Le présent rapport ne contient pas d’informations sur les réunions concernant le développement de PRISMA UPOV qui se sont tenues à Genève ou par voie électronique.

## Cours d’enseignement à distance

 Une session de chacun des cours d’enseignement à distance ci‑après a été proposée en français, allemand, anglais et espagnol du 5 mars au 8 avril 2018 :

* DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”;
* DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”
* DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur” (Partie A du cours DL‑305 sur l’examen des demandes de droits d’obtenteur);
* DL‑305B “Examen DHS” (Partie B du cours DL‑305 sur l’examen des demandes de droits d’obtenteur).

 La répartition des étudiants participant aux cours d’enseignement à distance DL‑205 et DL‑305 de l’UPOV ressort de l’annexe II.

# V. PUBLICATIONS

 Le Bureau a publié :

 a) 96 mises à jour de la base de données sur les variétés végétales (PLUTO);

 b) deux vidéos sur les avantages de la protection des obtentions végétales :

* “Les producteurs de cerises canadiens bénéficient de la politique du gouvernement”
* “L’industrie de la rose est florissante au Kenya”

c) quatre communiqués de presse.

 Les principes directeurs d’examen suivants ont été adoptés par correspondance par le TC et seront publiés en temps opportun sur le site Web de l’UPOV sur la base des documents ci‑après et, le cas échéant, des modifications adoptées par le TC‑EDC lors de ses réunions du 26 et du 28 mars 2018 :

| TWP | Document No. No. du document Dokument‑Nr. No del documento | English | Français | Deutsch | Español | Botanical name |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NEW TEST GUIDELINES / NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN / NEUE PRÜFUNGSRICHTILINIEN /NUEVAS DIRECTRICES DE EXAMEN |
| TWA | TG/ELYTR(proj.8) | Elytrigia | Élytrigie | Elytrigia | Elytrigia | Thinopyrum ponticum (Podp.) Barkworth & D. R. Dewey |
| TWO | TG/GREVI(proj.7) | Grevillea | Grevillea | Grevillea | Grevillea | Grevillea R. Br. corr. R. Br. |
| TWV | TG/PEPIN(proj.4) | Pepino | Pépino | Pepino | Pepino dulce | Solanum muricatum Aiton |
| TWO | TG/SOLEN\_SCU(proj.4) | Coleus | Coléus, coliole | Coleus | Coleus | Plectranthus scutellarioides (L.) R. Br. |
| REVISIONS OF ADOPTED TEST GUIDELINES / RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS / REVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS |
| TWA | TG/8/7(proj.4) | Field Bean | Féverole | Ackerbohne | Haba, haboncillo | Vicia faba L. var. equina St.‑Amans |
| TWA | TG/19/11(proj.3) | Barley | Orge | Gerste | Cebada | Hordeum vulgare L. sensu lato |
| TWO | TG/182/4(proj.4) | Guzmania | Guzmania | Guzmania | Guzmania | Guzmania Ruiz et Pav. |
| TWV | TG/259/2(proj.6) | Agaricus | Agaric | Champignon | Champiñón | Agaricus bisporus (Lange.) Sing. |
| PARTIAL REVISIONS OF ADOPTED TEST GUIDELINES / RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN ADOPTÉS / TEILREVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES PARCIALES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS |
| TWF | TC‑EDC/Mar18/2 | Japanese Plum | Prunier japonais | Ostasiatische Pflaume | Ciruelo japonés | Prunus salicina Lindl. & other diploid plums |
| TWO | TC‑EDC/Mar18/3 | Oncidium; xOncidesa; xIonocidium, xZelenkocidium | Oncidium; xOncidesa; xIonocidium, xZelenkocidium | Oncidium; xOncidesa; xIonocidium, xZelenkocidium | Oncidium; xOncidesa; xIonocidium, xZelenkocidium | Oncidium Sw.; xOncidesa Hort. (Oncidium Sw. x Gomesa R.B.); xIonocidium Hort. (Oncidium Sw. x Ionopsis Kunth.); xZelenkocidium J.M.H. Shaw (Oncidium Sw. x Zelenkoa M.W.Chase & N.H.Williams.) |
| TWV | TC‑EDC/Mar18/4 | Artichoke, Cardoon | Artichaut, Cardon | Artischocke, Kardonen‑artischocke | Alcachofa, Cardo | Cynara cardunculus L. |
| TWV | TC‑EDC/Mar18/6 | Sweet Pepper, Hot Pepper, Paprika, Chili | Poivron, Piment | Paprika | Ají, Chile, Pimiento | Capsicum annuum L. |
| TWV | TC‑EDC/Mar18/7 | Spinach | Épinard | Spinat | Espinaca | Spinacia oleracea L. |

 *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

C/52/3

ANNEXE I

MEMBRES DE L’UNION

30 septembre 2018

La présente annexe indique la situation des membres de l’Union par rapport à la Convention et à ses divers actes au 30 septembre 2018 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l’article 32.1) de l’Acte de 1978 et l’article 34.2) de l’Acte de 1991).

* Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961
* Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972
* Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978
* Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

| Membre | Date de signature | Date de dépôt de l’instrument de ratification, d’acceptation, d’approbation ou d’adhésion | Date d’entrée en vigueur |
| --- | --- | --- | --- |
| Afrique du Sud | ‑‑23 octobre 1978 19 mars 1991 | 7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981‑ | 6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981‑ |
| Albanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑15 septembre 2005 | ‑‑‑15 octobre 2005 |
| Allemagne | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 11 juillet 196823 juillet 197612 mars 198625 juin 1998 | 10 août 196811 février 197712 avril 198625 juillet 1998 |
| Argentine | ‑‑‑‑ | ‑‑25 novembre 1994‑  | ‑‑25 décembre 1994‑  |
| Australie | ‑‑‑‑ | ‑‑1er février 198920 décembre 1999 | ‑‑1er mars 198920 janvier 2000 |
| Autriche | ‑‑‑‑ | ‑‑14 juin 19941er juin 2004 | ‑‑14 juillet 19941er juillet 2004 |
| Azerbaïdjan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑9 novembre 2004 | ‑‑‑9 décembre 2004 |
| Bélarus | ‑‑‑‑ | ‑‑‑5 décembre 2002 | ‑‑‑5 janvier 2003 |
| Belgique | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 5 novembre 19765 novembre 1976‑ ‑  | 5 décembre 197611 février 1977‑ ‑  |
| Bolivie (État plurinational de) | ‑‑‑‑ | ‑‑21 avril 1999‑  | ‑‑21 mai 1999‑  |
| Bosnie‑Herzégovine | ‑‑‑‑ | ‑‑‑10 octobre 2017 | ‑‑‑10 novembre 2017 |
| Brésil | ‑‑‑‑ | ‑‑23 avril 1999‑  | ‑‑23 mai 1999‑  |
| Bulgarie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 mars 1998 | ‑‑‑24 avril 1998 |
| Canada | ‑‑31 octobre 19799 mars 1992 | ‑‑4 février 199119 juin 2015 | ‑‑4 mars 199119 juillet 2015 |
| Chili | ‑‑‑‑ | ‑‑5 décembre 1995‑  | ‑‑5 janvier 1996‑  |
| Chine | ‑‑‑‑ | ‑‑23 mars 1999‑  | ‑‑23 avril 1999‑  |
| Colombie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑‑ 13 août 1996 | ‑‑‑‑ 13 septembre 1996 |
| Costa Rica | ‑‑‑‑ | ‑‑‑12 décembre 2008 | ‑‑‑12 janvier 2009 |
| Croatie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑1er août 2001 | ‑‑‑1er septembre 2001 |
| Danemark | 26 novembre 196210 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 6 septembre 19688 février 19748 octobre 198126 avril 1996 | 6 octobre 196811 février 19778 novembre 198124 avril 1998 |
| Équateur | ‑‑‑‑ | ‑‑8 juillet 1997‑  | ‑‑8 août 1997‑  |
| Espagne | ‑‑‑19 mars 1991 | 18 avril 1980 18 avril 1980‑18 juin 2007 | 18 mai 1980 18 mai 1980 ‑‑18 juillet 2007 |
| Estonie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 août 2000 | ‑‑‑24 septembre 2000 |
| États‑Unis d’Amérique | ‑‑23 octobre 1978 25 octobre 1991 | ‑‑12 novembre 1980 22 janvier 1999 | ‑‑8 novembre 1981 22 février 1999 |
| Ex‑République yougoslave de Macédoine | ‑‑‑ | ‑‑‑4 avril 2011 | ‑‑‑4 mai 2011 |
| Fédération de Russie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 mars 1998 | ‑‑‑24 avril 1998 |
| Finlande | ‑‑‑‑ | ‑‑16 mars 199320 juin 2001 | ‑‑16 avril 199320 juillet 2001 |
| France | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 3 septembre 197122 janvier 197517 février 198327 avril 2012 | 3 octobre 197111 février 197717 mars 198327 mai 2012 |
| Géorgie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 octobre 2008 | ‑‑‑29 novembre 2008 |
| Hongrie | ‑‑‑‑ | ‑ ‑ 16 mars 19831er décembre 2002 | ‑ ‑ 16 avril 19831er janvier 2003 |
| Irlande | ‑ ‑ 27 septembre 197921 février 1992 | ‑ ‑ 19 mai 19818 décembre 2011 | ‑ ‑ 8 novembre 19818 janvier 2012 |
| Islande | ‑‑‑‑ | ‑ ‑ ‑ 3 avril 2006 | ‑ ‑ ‑ 3 mai 2006 |
| Israël | ‑ ‑ ‑ 23 octobre 1991 | 12 novembre 197912 novembre 197912 avril 19843 juin 1996 | 12 décembre 197912 décembre 197912 mai 198424 avril 1998 |
| Italie | 2 décembre 196110 novembre 197223 octobre 197819 mars 1991 | 1er juin 19771er juin 197728 avril 1986‑  | 1er juillet 19771er juillet 197728 mai 1986‑  |
| Japon | ‑ ‑ 17 octobre 1979‑  | ‑ ‑ 3 août 198224 novembre 1998 | ‑ ‑ 3 septembre 198224 décembre 1998 |
| Jordanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 septembre 2004 | ‑‑‑24 octobre 2004 |
| Kenya | ‑‑‑‑ | ‑‑13 avril 1999 11 avril 2016 | ‑‑13 mai 1999 11 mai 2016 |
| Kirghizistan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑26 mai 2000 | ‑‑‑26 juin 2000 |
| Lettonie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑30 juillet 2002 | ‑‑‑30 août 2002 |
| Lituanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑10 novembre 2003 | ‑‑‑10 décembre 2003 |
| Maroc | ‑‑‑‑ | ‑‑‑8 septembre 2006 | ‑‑‑8 octobre 2006 |
| Mexique | ‑‑25 juillet 1979‑ | ‑‑9 juillet 1997‑ | ‑‑9 août 1997‑ |
| Monténégro | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 août 2015 | ‑‑‑24 septembre 2015 |
| Nicaragua | ‑‑‑ | ‑‑6 août 2001‑ | ‑‑6 septembre 2001‑ |
| Norvège | ‑‑‑‑ | ‑‑‑13 août 1993 | ‑‑‑13 septembre 1993 |
| Nouvelle‑Zélande | ‑‑25 juillet 1979 19 décembre 1991 | ‑‑3 novembre 1980‑ | ‑‑8 novembre 1981‑ |
| Oman | ‑‑‑‑ | ‑‑22 octobre 2009‑ | ‑‑22 novembre 2009‑ |
| Organisation africaine de la propriété intellectuelle | ‑‑‑‑ | ‑‑‑10 juin 2014 | ‑‑‑10 juillet 2014 |
| Ouzbékistan | ‑‑‑‑ | ‑‑‑14 octobre 2004 | ‑‑‑14 novembre 2004 |
| Panama | ‑‑‑‑ | ‑‑23 avril 1999 22 octobre 2012 | ‑‑23 mai 1999 22 novembre 2012 |
| Paraguay | ‑‑‑‑ | ‑‑8 janvier 1997‑ | ‑‑8 février 1997‑ |
| Pays‑Bas | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996 | 10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998 |
| Pérou | ‑‑‑‑ | ‑‑‑8 juillet 2011 | ‑‑‑8 août 2011 |
| Pologne | ‑‑‑‑ | ‑‑11 octobre 1989 15 juillet 2003 | ‑‑11 novembre 1989 15 août 2003 |
| Portugal | ‑‑‑‑ | ‑‑14 septembre 1995‑ | ‑‑14 octobre 1995‑ |
| République de Corée | ‑‑‑‑ | ‑‑‑7 décembre 2001 | ‑‑‑7 janvier 2002 |
| République de Moldova | ‑‑‑‑ | ‑‑‑28 septembre 1998 | ‑‑‑28 octobre 1998 |
| République dominicaine | ‑‑‑‑ | ‑‑‑16 mai 2007 | ‑‑‑16 juin 2007 |
| République tchèque[[2]](#footnote-3) | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 octobre 2002 | ‑‑1er janvier 199324 novembre 2002 |
| République‑Unie de Tanzanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑22 octobre 2015 | ‑‑‑22 novembre 2015 |
| Roumanie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑16 février 2001 | ‑‑‑16 mars 2001 |
| Royaume‑Uni | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 17 septembre 1965 1er juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998 | 10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999 |
| Serbie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑5 décembre 2012 | ‑‑‑5 janvier 2013 |
| Singapour | ‑‑‑‑ | ‑‑‑30 juin 2004 | ‑‑‑30 juillet 2004 |
| Slovaquie[[3]](#footnote-4) | ‑‑‑‑ | ‑‑‑12 mai 2009 | ‑‑1er janvier 1993 12 juin 2009 |
| Slovénie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 juin 1999 | ‑‑‑29 juillet 1999 |
| Suède | ‑11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991 | 17 novembre 1971 11 janvier 1973 1er décembre 1982 18 décembre 1997 | 17 décembre 1971 11 février 1977 1er janvier 1983 24 avril 1998 |
| Suisse | 30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 1er août 2008 | 10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 1er septembre 2008 |
| Trinité‑et‑Tobago | ‑‑‑‑ | ‑‑30 décembre 1997‑ | ‑‑30 janvier 1998‑ |
| Tunisie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑31 juillet 2003 | ‑‑‑31 août 2003 |
| Turquie | ‑‑‑‑ | ‑‑‑18 octobre 2007 | ‑‑‑18 novembre 2007 |
| Ukraine | ‑‑‑‑ | ‑‑3 octobre 1995 19 décembre 2006 | ‑‑3 novembre 1995 19 janvier 2007 |
| Union européenne | ‑‑‑‑ | ‑‑‑29 juin 2005 | ‑‑‑29 juillet 2005 |
| Uruguay | ‑‑‑‑ | ‑‑13 octobre 1994‑ | ‑‑13 novembre 1994‑ |
| Viet Nam | ‑‑‑‑ | ‑‑‑24 novembre 2006 | ‑‑‑24 décembre 2006 |

Total : 75 membres

[L’annexe II suit]

C/52/3

ANNEXE II

PARTICIPATION AUX COURS D’ENSEIGNEMENT À DISTANCE DE L’UPOV

DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”

|  |
| --- |
| Première session 2018 : 5 mars – 8 avril 2018 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Allemagne, Argentine, Bolivie (État plurinational de), Canada, Chili, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Mexique, OAPI, Pays‑Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, République populaire de Chine, République‑Unie de Tanzanie, Royaume‑Uni, Singapour, Suède, Ukraine  | 135 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Chypre, Égypte, Espagne, Grèce, Guatemala, Iran (République islamique d’), Italie, Jamaïque, Thaïlande | 14 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) | Belgique, Chine, Danemark, Indonésie, Italie, Royaume‑Uni | 8 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants (5)Y compris :*Cours de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle à l’intention des étudiants de master de l’OAPI* (24) | Belgique, France, Mexique | 5 |
| TOTAL |  | 162 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | anglais | français | allemand | espagnol |
| Première session 2018 : total par langue | 103 | 12 | 1 | 46 |

Sessions d’appui préalables au cours DL‑205 “Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV”

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Sessions spéciales DL‑205 pour : | Origine | Nombre de participants |
| Institut polytechnique UniLaSalle – Programme de Master en création variétale | Argentine, France, Ghana, Inde, Iran (République islamique d’), Madagascar | 7 |
| Cours de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle à l’intention des étudiants de master de l’OAPI | Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d’Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Togo | 24 |
| Forum sur le rôle de l’UPOV dans le développement de l’agriculture | Jordanie, Malaisie | 2 |
| Cours de formation de la KOICA sur la protection des variétés végétales | Ghana, Guatemala, Pérou, Philippines, Soudan | 9 |
| Cours international organisé par Naktuinbouw sur la protection des obtentions végétales (Pays‑Bas) | Chine, Égypte, Inde, Iran (République islamique d’), Pays‑Bas, Sénégal | 6 |
| Cours de formation organisé par la JICA sur “l’harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales”  | Myanmar, Viet Nam | 2 |
| TOTAL |  | 51 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | anglais | français | allemand | espagnol |
| Sessions spéciales DL‑205 pour 2018 : total par langue | 25 | 25 |  |  |

DL‑305 “Examen des demandes de droits d’obtenteur”

|  |
| --- |
| Première session 2018 : 5 mars – 8 avril 2018 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Chili, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, France, Géorgie, Italie, Mexique, Paraguay, Pérou, République‑Unie de Tanzanie, Singapour, Trinité‑et‑Tobago, Ukraine | 41 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Égypte, Iran (République islamique d’), Jamaïque | 3 |
| Catégorie 3 (participants payants)Autres |  | 0 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants |  | 0 |
| TOTAL |  | 44 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | anglais | français | allemand | espagnol |
| Première session 2018 du DL‑305 : total par langue | 25 | 1 | 1 | 17 |

DL‑305A “Administration des droits d’obtenteur”

|  |
| --- |
| Première session 2018 : 5 mars – 8 avril 2018 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Canada, Équateur, Espagne, France, Italie, Japon, Kenya, Mexique, République populaire de Chine, Royaume‑Uni, Ukraine | 39 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres |  | 0 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) |  | 0 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | *Fonctionnaires de l’UPOV* | 2 |
| TOTAL |  | 41 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | anglais | français | allemand | espagnol |
| Première session 2018 du DL‑305A : total par langue | 28 | 1 | 0 | 12 |

DL‑305B “Examen DHS”

|  |
| --- |
| Première session 2018 : 5 mars – 8 avril 2018 |
| Catégorie | Origine | Nombre de participants |
| Catégorie 1Fonctionnaires de membres de l’Union | Espagne, Italie, Japon, Mexique, OAPI, République de Corée, République populaire de Chine, Royaume‑Uni, Ukraine | 23 |
| Catégorie 2Fonctionnaires d’États ou d’organisations intergouvernementales ayant le statut d’observateur/autres | Myanmar | 2 |
| Catégorie 3Autres (droits d’inscription : 1000 francs suisses) |  | 0 |
| Catégorie 4Exonération discrétionnaire des droits d’inscription pour quelques étudiants | Danemark, États‑Unis d’Amérique | 2 |
| **TOTAL** |  | 27 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | anglais | français | allemand | espagnol |
| Première session 2018 du DL‑305B : total par langue | 22 | 1 | 0 | 4 |

[L’appendice suit]

C/52/3

APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l’UPOV

|  |  |
| --- | --- |
| BMT | Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN |
| Bureau | Bureau de l’Union |
| CAJ | Comité administratif et juridique  |
| DHS | Distinction, homogénéité et stabilité |
| DL‑205 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV” |
| DL‑305 | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen des demandes de droits d’obtenteur” |
| DL‑305A | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Administration des droits d’obtenteur” (partie A du cours DL‑305) |
| DL‑305B | Cours d’enseignement à distance de l’UPOV “Examen DHS” (partie B du cours DL‑305) |
| TC | Comité technique |
| TC‑EDC | Comité de rédaction élargi |
| TWA | Groupe de travail technique sur les plantes agricoles |
| TWC | Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur |
| TWF | Groupe de travail technique sur les plantes fruitières |
| TWO | Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers |
| TWP | groupes de travail techniques |
| TWV | Groupe de travail technique sur les plantes potagères |
| UPOV PRISMA | Outil de demande de droit d’obtenteur UPOV PRISMA |
| WG‑DEN | Groupe de travail sur les dénominations variétales |
| WG‑ISC | Groupe de travail sur un éventuel système international de coopération |
| WSP | Partenariat mondial sur les semences |

Liste des sigles

|  |  |
| --- | --- |
| ADPIC | Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce |
| AFSTA | Association africaine du commerce des semences |
| AOHE | Association des obtenteurs horticoles européens |
| ARIPO | Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle |
| ASTA | American Seed Trade Association |
| CGIAR | Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale |
| CIOPORA | Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement |
| ESA | European Seed Association |
| EUIPO | Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture |
| IGC | Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore |
| INDECOPI | Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (Pérou) |
| IP Key | IP Key est cofinancé par l’Union européenne et l’Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) et mis en œuvre conjointement par l’EUIPO et l’Office européen des brevets |
| ISF | International Seed Federation |
| ISTA | Association internationale d’essais de semences |
| JICA | Agence japonaise pour la coopération internationale |
| KEPHIS | Service d’inspection phytosanitaire du Kenya |
| KOICA | Agence coréenne pour la coopération internationale |
| KSVS | Service coréen des semences et des variétés |
| Naktuinbouw | Service d’inspection de l’horticulture des Pays‑Bas |
| OAPI | Organisation africaine de la propriété intellectuelle |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OCVV | Office communautaire des variétés végétales de l’Union européenne |
| OEB | Office européen des brevets |
| OMA | Organisation mondiale des agriculteurs |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMPI | Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle |
| PRV | Office suédois des brevets et de l’enregistrement |
| QUT | Université de technologie du Queensland |
| SAA | Seed Association of the Americas |
| **SENADI** | Service national des droits intellectuels de l’Équateur |
| Sida | Agence suédoise de coopération internationale au développement |
| Traité international | Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture |
| UKIPO | Office de la propriété intellectuelle du Royaume‑Uni |
| USDA | Département de l’agriculture des États‑Unis d’Amérique |
| USPTO | Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique |

[Fin de l’appendice et du document]

1. \* Le terme “missions” fait référence à des événements organisés en dehors du siège de l’UPOV. [↑](#footnote-ref-2)
2. Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-3)
3. 1 Continuation de l’adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d’effet le 4 décembre 1991). [↑](#footnote-ref-4)